

cette personne avait un esprit et des talens au-dessus de sa condition, il résolut de l'épouser légitimement et selon des lois de la Religion chrétienne. Préalablement il lui procura toute l'instruction nécessaire par le moyen et avec tous les soins d'un zélé religieux Capucin qui était missionnaire apostolique dans ces contrées. La jeune indienne abjura sincèrement l'islamisme, et embrassa de cœur la sainte Religion de Jésus-Christ; elle fut baptisée solennellement et prit le nom de la très-sainte Vierge Marie<sup>5)</sup>. Après tous ces préliminaires, elle fut mariée avec toute la pompe et la magnificence qui étaient conformes à la dignité de son époux<sup>6)</sup>.

« L'heure du démembrement de l'empire du Mogol étant sonnée, notre général allemand songea à se retirer dans ses propriétés; mais il ne put en rester tranquille possesseur. Il se présenta des difficultés, il lui fallut prendre les armes; il vit bientôt qu'il était trop faible pour s'opposer avec succès au parti qui s'était formé pour le chasser; d'un autre côté, il était trop fier pour se soumettre: dans son désespoir il préféra la mort et se suicida d'un coup de pistolet<sup>7)</sup>.

« La princesse Marie sa femme montra plus de courage; elle conserva tout le sang-froid nécessaire dans la circonstance, et fit tourner en sa faveur les chances de la fortune. Elle monta sur un éléphant et se mit à la tête du peu de monde qui lui était resté fidèle, pour attaquer les ennemis de son mari devenus les siens. Cette mesure énergique opéra un changement prodigieux de toute part; on lui témoigna de la confiance et de l'attachement. En peu de jours tout rentra dans l'ordre, et la princesse héroïne resta maîtresse absolue de ses petits états; c'est en cette qualité qu'elle stipula une capitulation avec le général commandant les troupes anglaises, en vertu de laquelle elle gouverne ses sujets depuis quarante ans.

« La princesse de Sardhanah est absolue et indépendante dans l'exercice du pouvoir suprême; elle a le droit de vie et de mort: le code judiciaire est le même qui se trouvait en vigueur au moment du démembrement du Mogol, il n'a point souffert de modification. Les impôts indirects dépendent de l'équité de la princesse. Les propriétaires des immeubles sont tenus, suivant les lois du pays, à payer la moitié du produit. Le total du revenu de Sardhanah se monte environ à dix lacs de roupies, sommes qui équivalent à deux millions cinq cent mille francs; indépendamment de cela, la princesse possède plusieurs palais, de grands terrains et finalement un trésor dont on ignore la valeur. Elle pourra disposer de tous ses biens en faveur de qui bon lui semblera, soit pendant sa vie, soit après sa mort par testament. Elle n'a point eu d'enfants, et elle est hors de tout espoir d'en avoir, puisqu'elle a maintenant quatre-vingt-dix ans. Conséquemment, au défaut d'héritiers, la principauté de Sardhanah sera incorporée aux possessions de la compagnie anglaise.

« La force armée de ce petit pays consiste en six ou sept bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie monté et habillé d'après le modèle de la lourde cavalerie autrichienne, et en un bataillon de canoniers. Les pièces de canon sont en bronze et en bon état, ainsi que le parc d'artillerie. Un Indien revêtu du grade de colonel commande l'infanterie et l'artillerie. Un officier italien commande la cavalerie; cet officier est en même temps conseiller d'état et ministre de la justice. Il y a aussi quatre autres officiers européens qui occupent différens emplois, ou qui ont des pensions de retraite.

« La ville de Sardhanah, chef-lieu de la principauté de ce nom, est située dans une plaine entre la rivière du Gange et celle du Gemené, à une distance d'environ quarante lieues d'Agra et de douze à quinze de Delhi; elle est ceinte de murailles à l'antique, dont le maximum de la circonférence peut être d'une lieue. Le terrain y est très-fertile. Les fruits et les légumes y sont excellents; la population est d'environ six mille habitans, dont la plus grande partie professe la Religion chrétienne catholique; les autres sont ou musulmans ou païens: chacun est libre dans l'exercice de son culte, et il y a des lieux destinés à réunir les différentes sociétés religieuses.

« La princesse Marie a pour chapelain et aumônier le père Cajetan, sicilien, et missionnaire apostolique, de l'ordre des Capucins. Il est sous l'immédiate dépendance de l'Evêque du Thibet résidant à Agra. Le père Cajetan demeure dans une maison grande et commode. Dans l'intérieur il a fait une chapelle très-propre et bien ornée: tous les matins on y célèbre la sainte Messe, à laquelle on voit un concours assez nombreux de fidèles. Chaque soir, au coucher du soleil, il s'y fait aussi une certaine réunion de personnes qui y viennent pour réciter le rosaire. Un voyageur est singulièrement surpris et édifié de trouver, à une si grande distance du centre de la catholicité, des pratiques de religion si bien observées. Les chrétiens de Sardhanah, semblables aux autres chrétiens asiatiques, se tiennent dans le lieu saint avec beaucoup de dévotion; ils ont le bonheur de posséder un missionnaire d'une vie exemplaire. Le père Cajetan réunit dans sa personne toutes les vertus de son état. Il paraît rempli de zèle pour le salut des âmes, et d'un parfait dévouement pour la cause de Dieu. Il en est récompensé par l'estime générale et par le respect que lui portent constamment tous les chrétiens.

« Hors de la ville, mais tout près des murs, se trouve une église nouvellement bâtie aux frais de la princesse<sup>8)</sup>. Cette église est magnifique; elle est, sans contredit, la plus grande, la plus belle et la mieux construite de toutes les églises catholiques d'Asie. Sa forme est celle d'un parallélogramme rectangle: deux rangs de colonnes la divisent en trois nefs. Le grand autel est en marbre bien travaillé; l'élégance de l'ouvrage combinée avec la richesse des pierres précieuses de toute espèce qui y ont été prodiguées, le rendent admirable. Le frontispice de l'église est somptueux: deux pyramides d'une hauteur immense, élevées à quelques pieds de distance de ses angles, augmentent la surprise des spectateurs; elles sont destinées l'une à l'usage d'un clocher et l'autre pour contenir une horloge. La princesse a fait creuser dans cette église le tombeau qui doit renfermer son cadavre. L'Evêque d'Agra a dû se rendre à Sardhanah dans les fêtes de Noël de l'année 1829, pour faire la cérémonie solennelle de la consécration de cette église. On assure que la princesse a fait un fonds de deux lacs de roupies (500 mille fr.) pour la dotation et l'entretien de ce monument si intéressant, élevé par sa piété à la gloire du vrai Dieu, dans ces pays où le mensonge, l'erreur et les superstitions les plus ridicules sont si généralement répandues.

« C'est pour arriver à cette conclusion, Monseigneur, que je vous ai fait la narration de tout ce qui précède. Dieu, dans sa miséricorde, a jeté des yeux favorables sur la ville de Sardhanah. Pour parvenir au développement de ses desseins, il s'est servi de moyens qui n'y étaient pas propres, selon les apparences, mais qui sont devenus excellens dans les mains de celui qui est tout-puissant; il ne m'appartient point, en vous écrivant, de faire des réflexions plus étendues sur ce sujet; vous êtes plus accoutumé que moi à méditer sur les merveilles qui caractérisent les œuvres de Dieu. Je ne cherche ici qu'à répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous donner, dans l'occasion, quelques détails capables de vous faire plaisir. Je désire d'y avoir réussi en vous parlant de la princesse Marie, souveraine de la principauté de Sardhanah, si distinguée par ses nobles qualités, si célèbre par son courage et si étonnante par ses vertus, et surtout par son attachement à la Religion chrétienne qu'elle a embrassée de bonne foi et qu'elle conserve avec tant d'affection. Je suis, etc. »<sup>9)</sup>

#### NOTES DE M. MARTIN BLUM.

<sup>1)</sup> Tome III (Supplément) p. 373—374.

<sup>2)</sup> Cet officier, c'est notre compatriote Reinhard de Laroquette, auquel D<sup>r</sup> Neyen donne le surnom de Jean, tandis que Reuland l'appelle Walter.

<sup>3)</sup> C'est-à-dire du Duché de Luxembourg.

<sup>4)</sup> Reuland assure qu'elle avait été fille d'un riche scheik arabe, nommé Lutf Ali Khan, qu'elle avait vu le jour à Kotana, à trente milles de Meerut et que seulement pour se soustraire aux